

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. V, 16 AVRIL 1836.

[PRIX : 2 PENCE.]

La *Caricature française* paraît une fois par semaine, par livraison de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche de celles qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*.

Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente caricatures.

Chaque quatrième livraison portera le titre des caricatures des quatre suivantes.



No. V. Cupidon Sébastiani dans l'attitude pittoresque de la diplomatie de Louis-Philippe demandant la médiation pour la *bamboche* américaine.

No. VI. M. Barthe, l'ercarbonaro, *ail absent* en permanence.

No. VII. Le bouquet de la *Saint Philippe* offert par M. Thiers, ainsi nommé parce qu'il n'est pas la moitié d'un grand homme.

No. VIII. Monsieur d'Argout et...son nez.

No. V. Avec Notes biographiques.

No. VI. Avec Notes biographiques.

No. VII. Avec Notes biographiques.

No. VIII. Avec Notes biographiques.

CUPIDON SÉBASTIANI

dans l'attitude pittoresque de la diplomatie de Louis-Philippe demandant la médiation pour la *bamboche* américaine.

François Horace Bastien Sébastiani, est né en Corse, à *la Porta d'Ampugnagni* ! ce pourquoi, Monsieur l'ambassadeur de Louis-Philippe s'est adjugé comme *quasi titre* le nom du pauvre quartier, où son père, laborieux et honnête tonnelier, cerclait et confectionnait les barils et les cuves pour ses concitoyens ; et c'est aujourd'hui Sébastiani *de la Porta* que signe le garant de la paix qui régnait à Varsovie, par la grâce du knout.

Le père Sébastiani ayant amassé quelques petites économies, eut le travers ambitieux de vouloir un *monsieur* dans sa famille, et Bastien Sébastiani fut destiné à l'état ecclésiastique. Il est présumable qu'il ne serait pas devenu meilleur prêtre qu'il ne fut bon général, lorsque lancé loin de l'humble atelier des cuves paternelles et arraché aux études sacrées, *François Horace Bastien Sébastiani* préluda par mériter les arrêts dans les bureaux du gouverneur *Lacombe Michel*, pour une assez vilaine action que sa vanité lui fit commettre envers son père ; il avait la manie de vouloir passer pour parent de Bonaparte, ce qui du reste ne signifierait rien du tout, mais encore est-il bon qu'on sache que cela n'est pas.

Il serait trop peu amusant de suivre Bastien dans sa carrière militaire ; et peut-être le lecteur croira encore que la *Caricature* plaisante en disant que c'est pour son physique que Napoléon (qui tenait à avoir de beaux hommes dans l'armée), distingua à *Arcole* l'original de ce portrait, non comme militaire, mais comme beau garçon ; cela est pourtant exactement et rigoureusement vrai, quoique à vue d'œil tout-à-fait invraisemblable aujourd'hui ; aussi y a-t-il furieusement loin d'*Arcole* à 1836. Du reste, la *Caricature*, en commençant par *Cupidon Sébastiani*, la série des portraits qu'elle se propose de donner des *jolis garçons* du gouvernement de Louis-Philippe, a dû commencer par *le dieu de l'amour*, et c'est ici à *Cupidon Sébastiani* le *ponpon*. Il ne s'agit que de prouver que cette épithète, non-seulement lui fut donnée, mais qu'il ne réclama jamais contre ; et pour cela il n'est besoin que de la note biographique, publiée sous la Restauration, et qui par erreur, fut attribuée à M. de Pradt :

NOTE BIOGRAPHIQUE.

“ François Horace Sébastiani a reçu de la nature un *physique des plus séduisants*, une de ces physionomies, une de ces *allures*, qui font insurrection dans les salons et dans les boudoirs. Il est d'une taille moyenne, mais parfaitement bien prise ; tous ses *gestes* sont *arrondis* et gracieux ; il n'y a pas une gaucherie à reprocher à ses bras ni à ses jambes ; tous ses mouvements se proportionnent sans efforts aux espaces qu'il occupe ; il n'en est pas de si étroits où il ne paraisse à son aise ; il conserverait *sa grâce* dans un *sac*, et son *agilité* dans un étai. Sa figure *ronde* et pleine, a quelque chose d'*angélique* et de *Chérubin* ; de longs *cheveux bouclés* encadrent merveilleusement sa tête *harmonieuse*, qui semble une conception *Raphaëlique*.”

Avec ce luxe d'expressions, le biographe poursuit sa description *pittoresque* du *beau François Horace Bastien Sébastiani*, et finit par le gratifier du surnom de *Cupidon*. Napoléon faisait cas de *Cupidon*, parce qu'il trouvait en lui l'étoffe d'un beau *mannequin* diplomatique. Voyez, lecteurs, tout ce qui était ; *Cupidon* a déployé ses ailes, mais le *mannequin* diplomatique est resté, comme vous pouvez vous en convaincre par tout ce qui se voit et par tout ce qui se passe. *Cupidon Sébastiani* songe à se retirer, pour réfléchir sur l'instabilité des choses humaines, et, dans ce but, il fait construire un vaste *cuvier*, en souvenir du domaine paternel ; et, prohibant dans ce lieu tout miroir indiscret, *Cupidon Sébastiani* se laissera chanter pour charmer ses longs loisirs, et en souvenir des occupations de sa jeunesse :

Travaillez, travaillez,
Beau tonnelier,
Raccommodez votre cuvier. (bis).

LE VIEUX BLAGUEUR. (TERME TECHNIQUE).

La *Mode*, dans le charmant article de la *Ressemblance fâcheuse*, qui vient de lui attirer de la part des sicaires de la presse, une condamnation plus glorieuse, à mon avis, que l'acquiescement de la *Quotidienne* même, la *Mode* s'est trompée en attribuant cette ressemblance vraiment fâcheuse à un gentilhomme anglais ; nous savons, à n'en pas douter, que celui que les Parisiens ont pris pour *le vieux blagueur*, était, non pas un anglais, mais un *baron autrichien*, et le même qui accompagna M. d'Appony au château des Tuileries, le jour où cet ambassadeur eût l'inconcevable courage de *s'applaudir d'être choisi pour exprimer de la part du parent couronné de l'auguste et infortunée Marie-Antoinette, son admiration et son dévouement au fils de Philippe Egalité*.

En reproduisant le portrait du *baron* à la fâcheuse ressemblance, nous rectifions l'erreur, en substituant *le baron autrichien* au gentilhomme anglais, désigné par la *Mode* :

“ L'étranger est un homme qui a passé la soixantaine, et dont la tête *périsforme* est encadrée dans de larges favoris gris, et surmontée d'un feutre gris à larges bords ; une énorme cravate de batiste, dont les bouts viennent se cacher derrière les plis tuyautés d'un jabot de même tissu, et laisse retomber deux longues pointes d'un col en jaconas, qui semblent écrasées sous le poids de deux larges joues qu'elles supportent.

“ Des yeux recouverts par deux épais sourcils, qui paraissent s'unir par l'habitude d'un froncement continu ; une bouche, dont les coins se relèvent machinalement pour essayer un sourire de commande et de politesse, et retombent aussitôt avec l'expression du découragement ; un teint pâle et bilieux, où l'on ne retrouve qu'à peine les traces d'un ancien embonpoint des temps plus heureux.

“ Tels sont les traits *physiognomiques*, du *baron allemand* ; ajoutez à cela une stature médiocre, et une corpulence qui tend vers l'obésité, des jambes arquées comme celles d'un maquignon, et pour compléter l'ensemble du personnage, un habit de drap brun passablement rapé, un pantalon noir, un gilet casimir jaune ; plus, le parapluie classique, et nous aurons le portrait à-peu-près exact de l'étranger, qui par cette

ressemblance d'extérieur, avec le *roi si cher* à la France, a manqué dans un seul jour d'être *éclaboussé, agoni de sottises*, et qui a été sur le point de prendre un bain impromptu dans la Seine, parce que les Parisiens prenaient le *baron allemand* pour le *cher roi de leur choix*."

Et pour avoir raconté, le plus spirituellement du monde ces disconvenues d'un étranger pour sa funeste ressemblance avec le *cher Philippe*, la *Mode* est condamnée à la prison et à l'amende, mais en vérité, les dévoués de l'ordre de choses perdent la *boule*, s'attaquer à la *Mode* en France, est d'une anti-nationalité à soulever toutes les classes, et décidément je vois la royauté bourgeoise dans de vilains draps.

M. *Plougouln* a beau vanter la *douce* nécessité des lois de *vigoureuse répression*, il ne persuade personne; mais la *Caricature* lui voje des remerciements pour avoir lu en entier l'article *criminel*, et d'avoir prouvé par cette lecture, qu'il suffit de ressembler à Louis-Philippe, pour trouver en France, dans le premier venu, la disposition de vous casser le cou, ou de vous jeter à la rivière, avec l'épithète peu majestueuse, mais caractéristique de *vieux blagueur* par dessus le marché. Cette épithète va remplacer les dessins *fructiforme* qui tapissent depuis le 9 Août 1830, jusqu'aux murs des corps-de-garde, où veillent les appuis du trône et les défenseurs du désordre public. On ne dessinera plus la *poire*, on ne fera plus sauter la *poire*, on ne pendra plus la *poire*, c'est en tout et pour tout le *vieux blagueur* qui remplacera le fruit défendu.

CRIME ATTRIBUÉ A PHILIPPE EGALITÉ, PÈRE DE LOUIS-PHILIPPE.

Le nommé *Pinet*, agent de change, se trouva, au moment des plus grands troubles de 90, avoir en portefeuille plus de quarante millions de valeurs. Intimidé par les scènes qui se passaient à Paris, craignant d'être désigné aux meneurs, il fut trouver le duc de Penthièvre, et pria ce vertueux prince d'être son dépositaire. Celui-ci accepta, et garda le dépôt quelque temps; mais au moment de partir pour sa terre, il fit appeler *Pinet* et lui rendit son portefeuille; les troubles étaient apaisés, mais non pas éteints, et l'agent de change eut la malheureuse idée de choisir le duc d'Orléans pour second dépositaire, sur l'offre que celui-ci avait fait à *Pinet* de mettre son portefeuille en sûreté dans son château de Rincy.

Quelques semaines après, *Pinet* ayant besoin de fonds, et la tranquillité étant un peu rétablie, il redemanda son portefeuille; le duc d'Orléans était au Rincy, et il engagea *Pinet* d'y venir pour reprendre son portefeuille, lui indiquant le jour où il s'y trouverait lui-même.

Pinet s'y rendit dans une voiture publique; le duc d'Orléans lui remit son portefeuille, contenant les quarante millions, et voulut absolument lui donner un de ses équipages pour le ramener à Paris, avec un postillon et un laquais à sa livrée. *Pinet* partit après-midi pour être à Paris de bonne heure; il y arriva, en effet, avant le coucher du soleil, mais volé et assassiné à mort. Les gens du duc d'Orléans, que celui-ci avait donné au malheureux agent de change pour l'accompagner, n'avaient pas la plus légère blessure, ni rien qui annonçât dans leur tenue la moindre trace de lutte ou de défense. On en fit la remarque lorsqu'ils comparurent devant l'officier de justice, où ils déclarèrent que l'assassinat de *Pinet* venait d'être commis par des voleurs qu'ils avaient rencontrés. Ils ne donnèrent aucune autre réponse plus satisfaisante aux diverses questions qui leur furent adressées, et cependant on les laissa libres.

Le chirurgien qui examina les blessures du malheureux *Pinet*, les jugea mortelles, mais lui administrant les secours qui le ranimèrent momentanément, et le moribond ouvrant les yeux avec effroi, s'écria douloureusement: "*les misérables scélérats*, mon portefeuille; ah! le misérable... et il expira peu de minutes après. Cet assassinat, accompagné du vol des quarante millions, et avec des circonstances qui portaient le soupçon directement sur le duc d'Orléans, fit courir les bruits les plus déshonorants pour ce dernier, et la famille de *Pinet* l'accusait hautement d'être l'auteur de l'assassinat de leur infortuné parent, et pendant deux ans chercha vainement à se procurer des preuves formelles; les principaux créanciers unirent leurs efforts à ceux des parents du mort, et enfin on découvrit un valet de chambre qui était au service du duc d'Orléans lors de l'assassinat de *Pinet*, et qui avait quitté le service du duc d'Orléans depuis, pour se retirer dans une petite ville de province, ayant un sort assuré.

On s'adressa à cet homme, on tenta de le gagner par des offres, en même temps qu'on l'intimida par des menaces, pour obtenir les aveux dont ils avaient besoin pour attaquer d'Orléans. Après beaucoup de débats, ils conclurent un marché avec le confident, et obtinrent des révélations à prix d'or, mais pour qu'elles pussent leur être utiles, il fallait une déposition entre les mains de la justice, et le valet de chambre y répugnait, par la crainte, disait-il, que le duc d'Orléans ne le fit aussi assassiner. On espérait cependant le déterminer, lorsque tout à coup cet ancien valet de chambre *disparut* sans laisser aucune trace après lui; alors les parents et les créanciers du malheureux *Pinet*, dirent publiquement ce que le valet de chambre leur avait révélé, accusant hautement et publiquement le duc d'Orléans, qui laissait courir ces bruits d'un vol et d'un *meurtre*, sans rien tenter pour les démentir, ce qui est conséquent avec les principes d'un homme qui préférerait un petit écu à l'estime publique. C'était un bien honnête homme que le père du roi des Français, à ce que dit son fils et le *Journal des Débats*.

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit que Louis-Philippe attaque la *Mode* parce qu'il n'a jamais pu devenir de mode, rapport surtout à une *tache* qui gâterait les plus belles parures, et s'étendrait sur une robe de fiancée, comme une tache d'huile, s'agrandissant au lieu de s'effacer;—On ajoute que cela est beaucoup moins fabuleux que la tache de sang sur la clé de *Barbe-bleue*; que du reste, le peu que Louis-Philippe a été de mode, cette mode a été ruineuse pour la France. On dit que Louis-Philippe et ses associés arrangent si bien la république, qu'il

ne restera bientôt que les républicains pour crier : vive le roi légitime qui nous débarrassera de la *meilleure* ; — On ajoute que Louis-Philippe prétend que sa *légitimation* ne tient qu'à une colique du Duc de Bordeaux ; — On dit qu'elle irait alors à merveille avec l'héritage de son fils le Duc d'Aumale, qui lui est dévolu (comme on sait) par la corde. On dit que la délicieuse tante de *Grand Poulot* est en rupture ouverte avec son *innocent* neveu pour le zèle intempestif de celui-ci à vanter le savoir-faire domestique de sa tante en parlant de ses *quatre-vingt-dix bocaux de cerises à l'eau-de-vie* aux soixante et quelques princesses qui ont refusé l'honneur de son alliance ; — On ajoute que *Grand Poulot*, révolté de l'injustice d'une tante adorée et *adorable*, lui a répété mot à mot l'article de son discours incriminé par elle, lui demandant ce qu'elle y trouvait à redire, et la défiant de jamais placer ou faire intervenir plus *pittoresquement* ses *bocaux de cerises à l'eau-de-vie*, que dans un discours préliminaire d'une demande en mariage à une princesse de Wurtemberg, à laquelle *Grand Poulot* tint à-peu-près ce langage : " Vous ne sauriez croire, délicieuse princesse, tout le bonheur qui vous entourera. La cour de France, ou plutôt le domicile du roi des Français, qui est d'abord extrêmement drôle à voir à cause du mélange des *originaux* dont elle se compose et qui la *hantent* ; j'y suis admis. Je suis bien sûr que la noble cour de votre père n'est pas la moitié aussi comique : mon père, ma mère, ma tante ;... ah ! ma tante surtout, tout cela est d'une société charmante. On parle de *cerises à l'eau-de-vie* !... Ah, c'est là où brille ma tante, c'est au milieu de ses quatre-vingt-dix bocaux remplis de ce *végétal* enivrant, c'est là qu'il faut voir ma tante ! vous verrez, vous verrez, princesse ! Si je dis vous verrez, je m'entends, quant à y goûter, c'est autre chose, à moins que d'être bien avant dans les bonnes grâces de ma tante ; mais du reste, chère princesse, vous en aurez des nouvelles par les êtres favorisés, tels que Messieurs Athalin, Vatout, Montalivet, &c. &c. &c."

On dit que la vive et séduisante tante de *Grand Poulot* a répondu à ce fragment du discours avec une profonde conviction : " Vous êtes, mon neveu, un grand niais, et vous le serez toujours ; " — On ajoute que personne n'a envie de contredire l'aimable tante de *Grand Poulot*. On dit que Monseigneur le Prince de Crouï, cardinal, évêque de Rouen, est en ce moment gravement *interloqué* par la peine de trouver des termes d'adulation qui puissent soutenir la comparaison avec le discours d'un pathétique si *drôle* de M. Chevrus devant *l'éclat imposant* de l'estrade soi-disant constitutionnelle du fils de Philippe Égalité ; — On ajoute qu'une amie de Monseigneur vient de lui indiquer le moyen le plus sûr d'exciter la plus étonnante des émotions en faisant intervenir dans sa gratitude pour les *vingt-cinq mille francs de pension acceptés* de Louis-Philippe, le souvenir des dignités ecclésiastiques dont Charles X combla naguère son *grand aumônier*.

On dit que l'air de Prague paraissant s'infecter de miasmes empoisonnés, la fille de Marie-Antoinette demande à venir habiter, avec le jeune Duc de Bordeaux, sous les verts ombrages de la superbe Angleterre, pour mettre la santé de ce jeune héritier de tant de rois, à l'abri des coliques ou du dépérissement non à redouter sous le climat de l'antique Albion, et inhérents, à ce qu'il paraît, depuis la fin des guerres, au ciel de l'Autriche et de la Bohême ; — On ajoute : qu'il en soit ainsi. On dit qu'on va construire un nouveau faubourg près de Londres pour y réunir tous les proscrits français, et tous ceux qui, sans ce premier titre, aiment à être sûrs en se couchant dans leurs lits, de ne pas se réveiller dans le cabinet d'un juge instructeur, ou dans les *boudoirs infects* du palais Gisquet, et qui s'exileront volontairement de France pour échapper au pêle-mêle des arrestations arbitraires et des emprisonnements préventifs ; mesures qui assignent à la royauté du *neuf août* une place si *honorabile* entre l'échafaud politique *relevé par elle* et les grâces et commutations de sentences accordées, au nom de cette royauté, aux seuls assassins et voleurs.

ERREUR RÉPARÉE VOLONTAIREMENT.

Dans les *On dit* du 9 avril précédent, on lit : *vu que son père y fut condamné* (aux galères), or ce n'est pas le père de Monsieur Jacques Montsarrat, *substitut du procureur-général près la cour royale de Paris* qui fut condamné aux galères pour vol avec *circonstances aggravantes*, et qui s'en évada pour aller se faire *bourreau à Saragosse* ; ce fut Bernard Montsarrat, aïeul de Monsieur Jacques Montsarrat, aujourd'hui substitut du procureur-général *Martin du Nord*. Ce fut, non le père de ce monsieur, mais son aïeul, qui fut condamné aux galères pour vol et quelque chose de pire, et qui vécut et mourut *bourreau à Saragosse* ; à tout seigneur tout honneur, et on ne peut nier que voilà des faits qui font un immense (quoique *singulier*) honneur à la magistrature française, j'allais dire, tandis que c'est à la magistrature du fils Égalité, ce qui va à merveille ensemble.

NOUVELLES DE FRANCE.

L'acquiescement de la *Quotidienne* et de la *Gazette* par les jurés, a inspiré à Louis-Philippe le noble regret de n'avoir pu accorder les *honneurs* de la Chambre des Pairs à ces deux journaux. *Martin du Nord* partage les regrets de son maître, ne réussissant même pas à faire comprendre aux avocats, véritable gloire du barreau français, qu'il est des cas où il faut se laisser *fourvoyer* un accusé. Monsieur Joly, défenseur énergique de Combe, n'entend pas de cette oreille-là, et en général les avocats ont heureusement la même surdité pour toute insinuation contraire à la justice, à l'équité, et à l'honneur. En Angleterre les juges disent à un accusé : " *prenez garde à ce que vous allez dire, songez qu'il y va de la vie* ; " nos *Martin du Nord* et du *Midi* seraient bien gauches avec une pareille formule de conscience et d'humanité ; heureusement que si elle est étrangère à notre code, elle a trouvé refuge dans l'âme des avocats français.

LA CONTEMPORAINE,

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE FRANÇAISE*, et des fac simile du *Prince Emigré*, 31, York Buildings
A LA POIRE COURONNÉE.

Londres : Schulae et Co., 13, Poland Street.